

# COMPTE RENDU REGROUPEMENT CPE BASSIN OUEST

## MARDI 24 JANVIER

**15 présents, 4 excusé(e)s - 9 établissements représentés**

### Première partie :

Retour sur les journées d'accompagnement des nouveaux AED du bassin ouest session 2022 + organisation session 2023

---

Suite à nos propres remarques/observations et à celles remontées par les AED (questionnaire satisfaction) il a été décidé pour la session 2023 :

- **maintient sur la dernière semaine de septembre** : soit **mardi 26 et jeudi 28 septembre**
- **maximum 15 AED par session** ; à partir de 15 et + AED, on bascule sur 2 journées.
- lieu : afin de tourner (2 précédentes années au collège Stendhal), proposition d'être accueillis par le **collège de St Simon (CPE Mourad KHMISSI)**
- **maintien de l'intervention "Valeurs de la République et Laïcité"** ; sollicitation de Julie NOUAILELS (CPE), Nathalie ALBART (CPE), Emeric ESPITALIER (CPE et intervenant sur la session précédente).
- maintien de l'intervention d'un chef d'établissement : Principal du collège de St Simon (Merci à Mourad KHMISSI de faire le lien)
- **non maintien de la formation sur le parcours M@GISTERE** : afin de dégager du temps pour faire intervenir l'EMS, nous faisons le choix de ne pas faire de séquence sur le parcours d'auto-formation M@GISTERE. Le tutoriel leur sera remis et expliqué brièvement. MAIS il est demandé aux CPE de chaque établissement d'organiser un temps en interne pour permettre aux nouveaux AED (et autres) de réaliser cette auto-formation : pistes d'organisation : sur une réunion vie sco ou en réunion de pré-rentrée ? Chaque CPE est libre de s'organiser comme il veut/peut avec son équipe (nécessité de se procurer pour chaque AED auprès du secrétariat son email académique + numen).
- **ajout d'une intervention de l'EMS pour les apports théoriques sur le Système Educatif/Vie Scolaire + analyses de cas pratiques.**
- **maintien de l'analyse de cas pratiques** par les CPE.

**REMARQUE** : il est demandé une plus grande mobilisation et implication des collègues (31 collègues sur le bassin au total) dans l'organisation de ces journées dont la charge (réunion d'organisation, sollicitation des intervenants, convocations des AED, animation des journées, réalisation et analyse des questionnaires satisfaction, rédaction des comptes rendus...) ne peut reposer uniquement sur la référente de bassin (et 5 collègues CPE pour l'animation des journées). Il est également demandé de répondre plus "massivement" et rapidement aux mails sans avoir besoin de relancer (notamment quand il s'agit de sondage rapide sur doodle qui permettent également de savoir si les informations ont bien été reçues). Merci à tous.

### **Proposition de planning 8h30 / 17h :**

**8h30** : accueil café

**9h** : Présentation des participants + intervention Chef d'établissement (30min)

**9h30** : Intervention de l'EMS "Fonctionnement général d'un établissement et système scolaire" (1h30)

**11h** : pause

**11h15** : Analyse de cas pratiques EMS + CPE (1h)

**12h15 / 13h30** : pause déjeuner

**13h30** : intervention "Valeurs de la République et Laïcité + égalité Filles/Garçons" (1h30)

**15h** : pause

**15h15** : Analyse de Cas pratiques animée par CPE (1h15)

**16h30** : Bilan de la journée/Questionnaire satisfaction

### **To do list :**

- **Solliciter l'EMS** et notamment Eric FERAT (Yasmina G.),
- **Solliciter chef d'établissement + autorisation d'accueillir la formation** (Mourad K.),
- **Solliciter et valider présence des Référents Laïcité** Julie N. Nathalie A. Emeric E. (Yasmina G.),
- **Préparation des chevalets** nom/prénom/établissement pour chaque AED (Yasmina G.),
- **Répartition sur les 4 demi-journées** (2 CPE par demi-journées, une seule demi-journée par CPE, soit 8 CPE au total),
- **Constitution de la liste des AED** à former (septembre, par chaque CPE ayant des AED à former),
- **Convocation des AED et intervenants** (mail avec ODJ + informations importantes) (Yasmina G.)

### **Save the date :**

**Prochain regroupement de bassin : Mardi 23 mai - 13h30 16h30 Collège Vauquelin (CPE Servane TOUPE/ Jérôme DUCHATEAU)** : afin (entre autres) de finaliser l'organisation de ces journées d'accompagnement des AED.

## Deuxième partie :

Animée par Nathalie CROS - Chargée de mission pour l'Egalité Filles Garçons

---

Organisation de l'échange autour d'un débat-questions. Il est précisé la difficulté d'apporter des réponses standardisées (car les textes n'apportent pas de réponses au cas par cas).

Nécessité donc de partir de questions/questionnements pour appeler des modalités de réponses et pistes de traitements selon les situations (toutes différentes).

### ***Etape 1 : retour sur des définitions de termes/terminologies.***

**Transition** : un jeune enfant/ado qui ne se reconnaît pas dans le sexe biologique assigné à la naissance. Idée de trajectoire pour aller vers le sexe auquel on se rattache socialement.

**Non binaire** : ni masculin ni féminin, mais pas d'idée de transition ; on transite forcément d'un sexe vers l'autre, le neutre n'existe pas en terme légal.

**Intersexe** : individus qui naissent biologiquement avec les 2 sexes (2 à 3% de la population) ; les 2 sexes biologiques ne sont pas forcément visibles (garçon avec des ovaires). Evolution de la législation : attendre que l'enfant soit prêt pour auto-déterminer le sexe auquel il se sent appartenir (on n'assigne plus de sexe à la naissance par la chirurgie comme c'était le cas jusqu'à présent)

Ces typologies sont regroupées sous la bannière **LGBT**.

**Dysphorie de genre** : ne pas être dans le bon genre (mal-être que ça génère)

### ***Etape 2 : ce que disent les textes et contexte***

Tout d'abord, il faudrait ne pas attendre qu'une situation émerge mais que les Règlements Intérieurs soient travaillés de manière à évacuer la question du genre (par exemple imaginer des lieux dénués de "genre" ou sur le vêtement) ; construire un environnement où tout le monde se sent accepté (risque suicidaire x 7).

La "négociation" doit se faire au cas par cas car les contextes, les lieux, les ressentis sont tous différents.

- **changement de sexe** : entre 16 et 18 si les 2 parents sont d'accord.

- **nom d'usage** : personne ne peut se substituer à l'autorité parentale.

- soit l'élève vient avec la famille pour modifier le nom d'usage (on ne nous demande pas notre avis, on accompagne la demande).

- soit le changement est déjà fait à l'état civil : mettre à jour tous les documents (examens etc..) ; l'identité connue par l'établissement doit cadrer avec l'état civil.

- soit la famille de l'élève n'est pas d'accord, on ne peut pas se substituer à la famille : mais si danger ou autre, on peut rédiger une IP (suicide, auto-agressivité, etc..) ; et surtout maintenir notre vigilance en terme de décrochage scolaire etc...

- si **demande forte de la part des familles** qui ont des inquiétudes : renvoyer en interne vers AS ou infirmière puis service Adultes de la MDA.
- **se détacher du** sentiment de rajouter parfois de la violence à la violence (*quand les parents ne sont pas d'accord mais qu'on accède à la demande de l'enfant pour son bien-être*).
- **problèmes de relation filles/garçons** dans l'absolu qu'il faut penser à discuter, débattre...
- **problématiques des réseaux sociaux** qui amplifient le phénomène de rejet etc...

## **Etape 2 : questions et éléments de réponses.**

**Problématiques rencontrées à l'internat** : le chef ne peut pas s'opposer fermement mais doit mettre en œuvre les conditions d'accueil propices (chambre individuelle par exemple ?). Mais problématique de la capacité d'accueil de l'internat, configuration... Dans l'absolu, **ce qui coïncide** : la question de la relation sexuelle (mélange des "genres") ; ouvrir la question/l'échange dans les équipes.

**Comment penser les espaces** (*toilettes mixtes par ex ?*) : chaque établissement doit trouver ses solutions car par de réponse légale, territoriale (sur le consensus ?)

**Proposition des AED de mettre en place un espace de parole lié aux problématiques de la vie sexuelle et affective** : intéressant de vouloir impliquer des AED MAIS en termes de responsabilité (par rapport au positionnement) il faut un membre de l'équipe plus pérenne (AS, infirmière) et formé. Question de la formation (inscription praf ou participation FIL). Bien déterminer les objectifs (ouvrir un espace de parole pour exposer les difficultés donc hors sujet ? ou échange d'information pour accompagner et informer)

## **RESSOURCES :**

- **M. Pascal LETARD + Mme Anne VIADIEU + Nathalie CROS** (référénts F/G) que l'on peut solliciter pour des besoins de réponses/questionnements
- **Mme Ingrid DESPLAT** (infirmière conseillère technique auprès du Recteur) : pour la solliciter sur la FIL
- **Formation EAS au PRAF** : faire demande en premier vœux pour être accepté car forte demande
- **Services Sociaux du Rectorat** : par l'intermédiaire de nos AS
- A compter de février : **un padlet pour prévention et accompagnement** (*comment on travaille en amont*)
- Niveau associatif : **Médecin psycho de l'hôpital Purpan** pour jeunes trans (adresse à donner aux familles si besoin) ; asso "**Sésame**".
- **Blog Maman RODARDE**
- **Cellule des cas complexes** (par les personnels de Direction)

## **\*BONUS\***

- **Genre et pop culture** : Camille FAVRE (PRAF)
- Court métrage : "**Majorité opprimée**"

## Troisième partie :

### BESOINS EN TERME DE FORMATION SUR LE BASSIN

---

- **Formation AED** autre que celle organisée par le bassin (gestion de crises, thématiques diverses, ?)
- **Formation sur 2 jours EAS et genre pop culture + égalité filles garçons et citoyenneté**
- **ANALYSES DE PRATIQUES** : sur le bassin ; expérimental l'an dernier, pourquoi avoir arrêté alors que les remontées étaient toutes positives. Possible de réactiver cet "atelier" ?